

AMÉNAGEMENT DES USOIRS

BRAINVILLE



Maitrise d'ouvrage

Commune de Brainville
Patrick BOUVIER - maire

Maitrise d'œuvre

Gwenaëlle DE SURGY - paysagiste
Thierry DEHOVE - géomètre

Intervenants extérieurs

CAUE 54

Chronologie

Etudes préalables : juin 2001
Choix du maître d'œuvre : juin 2001
Etudes / Avant-projet : mai 2003
Appel d'offres : juillet 2003
Début des travaux : septembre 2003
Surfaçage global : septembre 2004
Fin des travaux : juin 2005

Nature des travaux

Aménagement des usoirs - reprise des sols
Zones d'enherbement augmentées
Enfouissement des réseaux - Eclairage public
Plantations arbres et arbustes

Principaux matériaux

enrobé noir et rouge
stabilisé grouine-ciment
bicouche gravilloné
pavé porphyre - pavé béton teinté dans la masse
pavé podotactile
caniveau pavé et béton
candélabres en fonte

Surface approximative totale

6600 m²

Coût de l'opération

Coût global	392 928 € HT
Totalité des travaux (y compris réseaux, plantations, ...)	356 443 € HT
Honoraires maître d'œuvre	36 485 € HT
Subventions	321 473 €

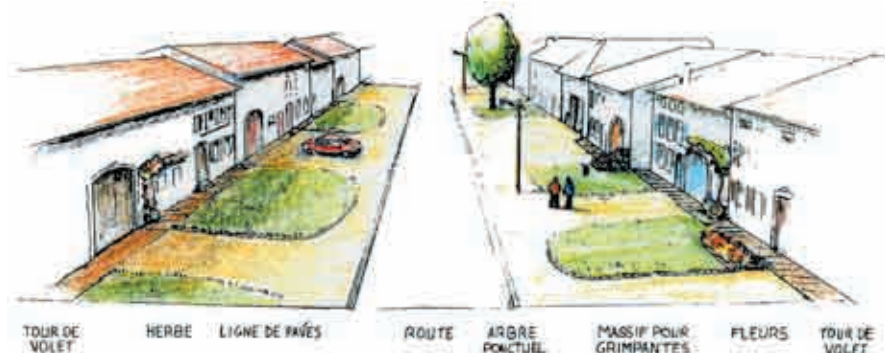
Estimation du prix au m²

60 €/m² HT

REVALORISER LE BÂTI ET AMÉNAGER L'ESPACE PUBLIC

Brainville est un village-rue typique qui s'est développé en longueur, de part et d'autre d'une voie rectiligne (D 14), formant des fronts bâtis continus espacés de la route par des larges usoirs.

Le projet de requalifier la rue principale du village est né d'un diagnostic global réalisé sur toute l'étendue du territoire communal urbanisé. Ce diagnostic a permis à la commune d'établir un programme d'aménagement de ses espaces publics, en particulier les usoirs de la rue principale et des abords de l'église. L'objectif était avant tout de revaloriser le paysage du village. Une solution globale a été retenue, consistant à enfouir les réseaux, réduire la largeur de la route et procéder à un traitement qualitatif des usoirs.



Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement

48 rue du Sergent Blandan - CO 900 19 - 54035 Nancy CEDEX - tél. : 03 83 94 51 78 - fax : 03 83 94 51 79
mél : caue@caue54.cg54.fr - site internet : www.caue54.com



PARTI D'AMENAGEMENT : RETROUVER L'IMAGE DU VILLAGE TRADITIONNEL

Dans le respect des usoirs traditionnels lorrain, l'aménagement prévoit un traitement de base unitaire en stabilisé, permettant ainsi de retrouver une image homogène de l'espace. L'aménagement tient particulièrement compte de l'activités agricole, encore fortement présente dans la commune ainsi que des besoins des riverains. Les zones enherbées existantes sont conservées voire augmentées. Les tours de volets sont réaffirmés par l'implantation de pavés, agrémentés de massifs floraux accompagnant la façade.

Un traitement particulier est mis en place au niveau de la place de l'Eglise et de l'abri-bus pour la mise en sécurité de ces espaces.

RÉALISATION ET CONSTAT

Le cadre de vie est désormais plus agréable et l'image de la commune est valorisée. Il est à noter que le traitement des surfaces enherbées est différent des traitements habituels : les étendues possèdent des angles arrondis.

